



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

**SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIERE  
DES FINANCES PUBLIQUES**

## CAPL n°2 du 30 juin 2015

### Recours de notation

Après lecture des déclarations liminaires, l'ordre du jour a été développé de la façon suivante :

#### approbation du PV de la CAPL du 09/01/2015

Voté à l'unanimité.

#### Recours de notation des agents B

6 recours hiérarchiques sur la gestion 2014 contre 3 sur la gestion 2013.

2 admissions partielles.

4 rejets dont 3 recours analysés lors de cette CAPL.

Sur les 3 dossiers évoqués, 2 ont obtenu partiellement une modification, et 1 dossier a fait l'objet d'une mention d'encouragement.

Seule la parité administrative a voté « pour » ces modifications.

**F.O.-DGFIP** n'ayant le droit de vote que sur 2 dossiers, le syndicat s'est positionné « **contre** » au motif de ne rien avoir obtenu après débat sur l'un, et s'est « **abstenu** » pour le second.

Concernant le 3e dossier pour lequel nous n'avons pas de droit de vote, les représentants **F.O.-DGFIP** rappellent que seuls les élus ou les suppléants du même grade peuvent participer au vote des appels relatifs aux contrôleurs principaux.

#### Questions diverses

##### - Accueil de la DDFiP

- Le planning de remplacement des agents d'accueil a été réalisé en accord avec ces derniers.
- Beaucoup de messages de mécontentement ont été adressés au caissier par les usagers « institutionnels » qui demandent des rdv et qui se voient devancés par des redevables « occasionnels » sans rdv.

### - Dégagements des trésoreries

- La fermeture du vendredi de la trésorerie ne doit pas occasionner de problèmes dès lors que des dégagements sont toujours possibles à la Poste sur demande d'habilitation. Il n'en demeure pas moins que pour les trésoreries extérieures, il existe toujours des problèmes pour ces dégagements.

### - Immeubles de La Flèche / Mamers / La Ferté Bernard

Des visites de sites ont été effectuées par d'autres services administratifs, tel que l'Inspection Académique. Toutefois, sur le site de La Flèche, des travaux de désamiantage seront obligatoires pour réceptionner une autre administration dans cet immeuble.

En tout état de cause, seul le Préfet de région reste décisionnaire.

### - Remboursement des frais des élus

Le sujet est à revoir concernant les frais relatifs aux séances préparatoires des CAPL.

### - Emplois supprimés

Il a été relevé que sur Ulysse, il n'apparaît pas de localisation des emplois supprimés, ce qui engendre une difficulté dans la perspective professionnelle.

### - Mesures de gestion du 10/07/2015

Concernant les mesures de gestion du 10 juillet pour les agents des catégories B et C, **F.O.** - **DGFIP** a demandé la convocation des élus de la catégorie C pour permettre d'avertir les agents concernés au plus vite.

---

### Vos représentants en CAPL :

- Nadine PERROTEL, titulaire	CDIF	tel : 02.43.83.81.28
- Angélique POKLEPA, suppléante	SIE Le Mans Sud	tel : 02.43.83.85.67
- Jean-Yves PERDRIAU, expert	PCE Le Mans	tel : 02.43.83.82.86

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>